

PLAN D'ACTION MARCHANDISES
ET LOGISTIQUE URBAINE 2019-2023

L'ACTUALITÉ DU TRANSPORT PROFESSIONNEL



PLÉNIÈRE 2020

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

La salle communale du Grand-Lancy a accueilli la séance plénière 2020 du Plan d'action marchandises et logistique urbaine le 24 septembre. Malgré une situation sanitaire compliquée, le nombre de participants était élevé, les présentations sur les actions en cours riches et les discussions très constructives.

Par exemple, lors de cette séance, la question de l'impact climatique du transport professionnel a été évoquée. Une étude menée dans le cadre du PAM a mis en évidence un potentiel raisonnable de réduction des émissions de CO₂ de 20% d'ici 2025, moyennant un remplacement progressif des véhicules utilitaires légers par des engins à motorisation alternative. Une transition qui ne pourra fonctionner qu'avec une fluidification du trafic, ont tenu à insister plusieurs participants.

Un dialogue régulier doit nous permettre de nous assurer, tous ensemble, que les choix opérés dans le cadre de la mise en œuvre du PAM sont pertinents. Ces interactions favorisent également l'émulation et les synergies entre les différents acteurs. Un [compte-rendu détaillé](#) de la séance plénière 2020 est disponible sur la [page du site ge.ch](#) dédiée au PAM.

Ce rendez-vous sera annuel et la deuxième édition de la plénière Plan d'action marchandises se tiendra ainsi à l'automne 2021.

70 PARTICIPANTS

12 INTERVENANTS

AVANCER ENSEMBLE

L'information régulière aux partenaires est une composante centrale de la réussite du Plan d'action marchandises et logistique urbaine 2019-2023 (PAM). En vous proposant un nouveau rendez-vous, sous la forme d'une newsletter, nous souhaitons vous renseigner en toute transparence sur les activités de l'office cantonal des transports en lien avec le transport professionnel et favoriser le dialogue entre les acteurs du PAM.

Ainsi, deux fois par année, cette newsletter sera l'occasion de faire le point sur l'avancée de la mise en œuvre du plan d'action, de vous offrir une tribune pour donner un coup de projecteur sur un projet que vous menez, ou encore de vous présenter les perspectives en matière de planification de la branche.

Ce premier numéro revient sur la séance plénière du Plan d'action marchandises et logistique urbaine, qui fut un véritable succès. En page 2, vous retrouverez un zoom sur l'actualité de deux actions du PAM, ainsi que la présentation d'un nouvel outil qui doit faciliter votre quotidien.

La prochaine newsletter paraîtra au printemps.

Nicolas Borzykowski
Chef de projets transport de marchandises

Action 1.3 — Améliorer l'usage des cases livraison



AGIR CONTRE LES ABUS

Un tour de vis a été donné pour limiter les occupations indues des cases livraison. En octobre dernier, l'office cantonal des transports a demandé à la Fondation des Parkings de lancer une opération de sensibilisation auprès des usagers de ces places, pour leur rappeler les règles en vigueur. En effet, même si les conducteurs non professionnels sont autorisés à s'y arrêter jusqu'à 20 minutes, ils ne respectent que trop rarement la durée d'arrêt autorisée. Ainsi, selon une observation menée sur le terrain, les places jaunes sont occupées 56% du temps par des véhicules privés, empêchant les personnes en ayant réellement besoin de pouvoir y accéder, entreprises en tête. Après cette campagne de sensibilisation, les agents du stationnement auront pour consigne d'intensifier leurs contrôles et, cas échéant, les verbalisations. Cette mesure doit favoriser le taux de rotation sur les places jaunes et ainsi en faciliter l'accès pour assurer des livraisons notamment.

Action 1.5 — Créer une plateforme logistique au centre de l'agglomération



LOGISTIQUE : ÊTRE AU CŒUR DE L'ACTION

Le site de La Praille est idéal pour accueillir un Centre de distribution urbaine (CDU) dont Genève doit se doter, mais il pourrait ne pas suffire pour répondre à l'ensemble des besoins des professionnels. Voici les conclusions d'un atelier organisé par les CFF et auquel ont participé des acteurs locaux de la branche, présenté dans le cadre de la plénière du PAM. Les travaux d'études autour du futur CDU, qui jouit du soutien plein et entier des autorités genevoises, vont donc désormais intégrer l'objectif d'identifier d'autres sites urbains qui pourraient accueillir un hub logistique. Idéalement situés, les CDU permettent de réduire le nombre de kilomètres parcourus, de développer des solutions innovantes en mutualisant certaines ressources – comme, par exemple, des véhicules à faibles émissions –, tout en garantissant des accès et un approvisionnement optimisés.

DES OUTILS POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Organiser votre parcours pour optimiser vos livraisons fait partie intégrante de votre activité. Afin de préparer au mieux votre itinéraire, vous pouvez consulter la carte du transport professionnel, mise à votre disposition par l'office cantonal des transports. Elle vous permet de vous informer rapidement sur les restrictions en matière d'horaires de livraison et sur les limitations de poids en vigueur sur certains axes. La carte répertorie également les cases de livraison.

Par ailleurs, la page avisdetravaux.ge.ch vous renseignera sur les chantiers en cours et à venir qui ont un impact sur la circulation. Vous pourrez également vous y inscrire à une newsletter qui annonce chaque semaine les futurs travaux.

GARDONS
LE CONTACT

Retrouvez les informations liées à la mise en œuvre du Plan d'action marchandises et logistique urbaine 2019-2023 sur la page dédiée sur ge.ch.

Une question ?
Envie de poursuivre les échanges ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Nicolas Borzykowski, chef de projets transport de marchandises à l'Unité développement et prospective de l'OCT :
nicolas.borzykowski@etat.ge.ch
T. 022 546 79 74

